

L'appel de Gergovie

Extraits du discours de Gérard Pelletier au rassemblement des Maires Ruraux à Gergovie, le 30 septembre 2000.

*Pour la deuxième fois en deux mille ans, ce qui n'est pas exagéré, les chefs de villages se sont réunis sur ce site fort en symboles : **Union, Démocratie, Modernité.***

*Donnons aux 36000 communes **les moyens justifiés par leur existence légitime** que plus personne ne songe sérieusement à remettre en cause. Mais on ne garde pas les communes pour le seul plaisir de la nostalgie ou du folklore ; elles ont un rôle irremplaçable de **lien social**, de **démocratie de proximité, d'école de citoyenneté**, de protection d'un bien-être auquel aspirent 44 % des Français.*

*Leurs élus savent tous aujourd'hui que la **subsidiarité** est un principe précieux : les communes doivent faire seules ce qu'elles peuvent faire seules et faire avec d'autres ce qu'elles ne peuvent plus faire seules. Le développement de la formule communautaire ne doit pas pour autant se faire dans l'anarchie ou la soumission aux potentats locaux. Les **dotations** qui en résultent ne peuvent être amoindries au seul motif que le monde rural est plus économe par nature ou nécessité ; les charges de territorialité doivent enfin être quantifiées et reconnues au même titre que celles d'urbanité que les ruraux ne remettent pas en cause.*

*Les maires ont un besoin absolu de **sécurité juridique** quand ils agissent au nom de la collectivité. Comment ne pas s'insurger sur leur mise en cause pour fait d'autrui ? Les timides avancées législatives n'ont pas réglé le fond. Il n'est pas impossible de garantir à la fois le maire et la victime éventuelle d'un fait non intentionnel. Les maires, autodidactes et bénévoles, agissant au nom de la collectivité ne peuvent, sans danger pour la démocratie, être traînés devant la justice et dans la boue pour le moindre hérisson contrarié ou la plus petite truite bousculée.*

*Des indemnités plantureuses, sorties, on ne sait comment de budgets trop étriqués, ne donneront pas aux maires le **temps précieux dévolu à des tâches alourdies**. L'adaptation du statut de l'élu local est devenue un besoin impérieux.*

*Les élus ruraux seront vigilants sur la **représentation des territoires** qui, devant néanmoins évoluer, ne peuvent être sacrifiés sur l'autel de la parité ; ils sont inquiets de la désaffection des électeurs vis à vis des scrutins à la proportionnelle, source d'affaiblissement de leur représentation. Bien pensée, la **prise en compte des pays** pourrait permettre la synthèse de la parité et des territoires.*

*Nous sommes toujours choqués par les mécanismes de dotations qui pénalisent - par principe - les ruraux par rapport aux urbains. En complément avec les villes, travaillant en réseau et avec la campagne, les maires ruraux affirment aujourd'hui leur volonté de progrès, leur attachement à **des services publics modernisés et efficaces**, implantés en concertation et non en fonction de critères marchands et contradictoires vis à vis de leurs missions. A cet égard, les nouvelles technologies doivent irriguer la campagne comme la ville et laisser ainsi à la nouvelle économie le choix de son implantation équitable.*

*Aujourd'hui comme hier, le monde rural, dont nous sommes les chantres zélés, ne vivra que par la volonté des femmes et des hommes qui, sans calcul mais avec conviction, demeurent **les apôtres du souhaitable et les artisans du possible**.*

C'est l'appel de Gergovie.

**Gérard Pelletier,
président de la F.N.M.R.,
maire de Raze (Haute-Saône)**